

MAIRIE DE CRISSAY
SUR MANSE
5a, Place de l'Eglise
37220 CRISSAY-SUR-MANSE
☎ 02.47.58.54.05
e-mail : crissay.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.crissaysurmanse.fr



COMPTE RENDU
Conseil Municipal
Mairie de CRISSAY SUR MANSE

Séance du 8 Février 2021

Date de convocation : 5 Février 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRISSAY SUR MANSE, dûment convoqué le 7 Février 2021 s'est réuni à la salle des fêtes, à huis clos, sous la présidence de Monsieur DERNONCOUR Mark.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

- DERNONCOUR MARK
- LEGROS JEAN-JACQUES
- LANDIER JANY
- ONDET JULIEN
- DE NOUEL BERTRAND
- TROUBAT ISABELLE
- SAUVAGE ETIENNE

A été désigné secrétaire : ONDET Julien

**DÉLIBÉRATION N° 2021-02-001 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2021**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 Janvier 2021

Vote : Membres 7, Présents 7, Représentés 0, Votants 7, Exprimés 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-02-001 : Publiée le : 10 Février 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 10 Février 2021

DÉLIBÉRATION N° 2021-02-002 – CPIE : ADHESION 2021

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine – Val de Loire (CPIE) concernant l'adhésion pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, décide :

- **D'ADHERER** au CPIE.
- **DE VERSER** une cotisation de 30 euros
- **D'INSCRIRE** la dépense nécessaire au budget

Vote : Membres 7, Présents 7, Représentés 0, Votants 7, Exprimés 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-02-002 : Publiée le : 10 Février 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 10 Février 2021

DÉLIBÉRATION N° 2021-02-003 – ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX D'INDRE-ET-LOIRE : ADHESION 2021

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de l'Association des Maires Ruraux d'Indre et Loire concernant l'adhésion pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, décide :

- **D'ADHERER** à l'Association des Maires Ruraux d'Indre et Loire
- **DE VERSER** une cotisation de 90 euros
- **D'INSCRIRE** la dépense nécessaire au budget.

Vote : Membres 7, Présents 7, Représentés 0, Votants 7, Exprimés 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-02-003 : Publiée le : 10 Février 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 10 Février 2021

DÉLIBÉRATION N° 2021-02-004 – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES ASSOCIATIONS

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le droit d'occupation temporaire du domaine public en cas de manifestation des Association – brocante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, décide :

- **DECIDE** D'AUTORISER LES Associations de la Commune à organiser des manifestations sur le domaine public – brocante.
- **DE FIXER** le montant du droit d'occupation du domaine public à :
 - ▶ 3 euros par emplacement sans véhicule
 - ▶ 6 euros par emplacement avec un véhicule

Cette somme sera recouvrée par le Trésor Public après constatations par Monsieur Le Maire

Vote : Membres 7, Présents 7, Représentés 0, Votants 7, Exprimés 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-02-004 : Publiée le : 10 Février 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 10 Février 2021

Informations – Questions diverses :

Facturation Eau et Assainissement : réponse au mail de Madame Desnoue Béatrice

Coût de l'eau : Monsieur Le Maire rappelle qu'il n'y a pas eu de changement au niveau du prix depuis 12 ans.

Abonnement : 200 euros

Consommation : 2.70 euros le m³

Demande de Madame Champigny Brigitte

Vente prévue des 4 parcelles.

Chemin faisant parti des chemins de rando pédestre. Enregistrement auprès du Conseil Départemental. Accord du Conseil Municipal pour reclasser le chemin rural et de lancer l'enquête publique. Voir la procédure avec l'AMIL.

La Roue Tourangelle

Le 4 Avril 2021.

Bénévoles de la sécurité :

Legros Jean-Jacques

Sauvage Etienne

Ondet Philippe

Richard Michel

Mail de Monsieur Lusseau Lionel

Sécurisation du local Théâtre de Manse.

Demande de mettre des alarmes.

Convention de mise à disposition des locaux aux associations à titre gracieux.

Réflexion sur les différents moyens pouvant être mise en place.

Spot détecteur. Alarme sonore.

Vendeur à Rivarennes A.T.S

Menuisier : Maillet Quentin à Saint-Epain

Reprendre contact avec l'entreprise Garand et si pas de réponse envoyé un courrier de mise en demeure.

Idelibre

Distribution des codes et des mots de passe pour la connexion des élus.

Elagage des arbres

Reste du bois à récupérer.

Supplément sur la facture (environ 450 euros)

Eboulement Rue de la Chaume

Déblaiement des pierres et de la terre par l'employé communal et Jean-Jacques Legros.

Pierres : Rue de la Porte Bigot

Réparation par une entreprise. Envoi de devis a Hogi.

Entreprise Multon aux Ormes.06.73.65.52.63

Habitation de Monsieur Collard Hervé

Manœuvre des pompiers en face de chez Collard.

Panneau

Panneau « Quelle était verte la Vallée »

Mise en place d'un panneau sur une propriété privée.

Travaux des sanitaires publics

Appel téléphonique ce jour avec l'architecte pour signalement de différents problèmes :

- Problème avec la porte PMR (problème de ventilation). On ne peut pas l'ouvrir.
- Attente du passage de l'entreprise Meiche pour la mise en service de la pompe.

Les cloches de l'Eglise

Les cloches ne sont pas réparées. Bidouille pour avoir les heures.

Le site internet de la Commune

Mail aux différentes associations pour connaître les manifestations de 2021. Pour la mise sur le site, on sollicitera les associations pour les photos et les textes.

Les subventions aux associations

Subvention au prorata selon la manifestation. 1 en début de manifestation (lancement de la manifestation) et 1 en fin de manifestation.

Prochain conseil municipal : Lundi 8 Mars 2021 à 18h30, salle des fêtes

La séance est close à 20h10

Pour extrait conforme,
A Crissay-sur-Manse, le 8 Février 2021
LE MAIRE,
DERNONCOUR MARK